

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Le clou dans le cercueil

Ottawa ne veut pas de la prison de Rivière-du-Loup

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Inauguré le 17 avril 1995, le centre de détention de Rivière-du-Loup n'aura pas l'occasion de fêter le premier anniversaire de son ouverture.

La seule lueur d'espoir pour l'établissement carcéral, soit la vente de l'édifice au gouvernement fédéral, s'est éteinte hier. Le Solliciteur général du Canada, Herb Gray, a fait valoir hier aux députés bloquistes Paul Crête et Bernard Saint-Laurent que les Services correctionnels canadiens n'avaient tout simplement pas besoin de ce centre de détention de 55 places.

La fermeture de l'établissement se chiffrera par une perte d'une quarantaine d'emplois pour la région de Rivière-du-Loup qui sera dotée malgré elle d'un éléphant blanc de 7,5 millions \$ à l'entrée ouest de la ville. Un monument qui continuera de coûter 1,5 million \$ par année pendant 20 ans aux contribuables québécois.

Le député bloquiste de Rivière-du-Loup/Kamouraska, Paul Crête, constatait hier qu'il ne restait plus qu'à trouver une nouvelle vocation pour l'établissement sans rejeter la privatisation. « Il va falloir se creuser la tête en région pour y trouver une nouvelle vocation. »

Au Comité de survie de la prison, on tient toujours à connaître les raisons qui ont motivé cette fermeture annoncée inopinément dans le discours inaugural.

Au cabinet du Solliciteur général à Ottawa, l'attaché politique François Giroux a précisé que même si des besoins se faisaient sentir dans l'avenir les autorités fédérales privilégieraient plutôt l'agrandissement des

installations fédérales existantes.

Selon des informations obtenues plus tôt hier du bureau du Solliciteur général du Canada, il y a eu au moins un précédent puisqu'un centre pénitentiaire à sécurité moyenne de 450 places, propriété du gouvernement de l'Alberta, est devenu propriété du service correctionnel canadien pour la somme de 1 \$ à laquelle se sont ajoutés des réaménagements au coût de 6 millions \$. La région des Prairies connaissait toutefois des problèmes graves de surpopulation dans les pénitenciers fédéraux.

Le porte-parole des Services correctionnels canadiens, Jacques Bélanger, a indiqué au SOLEIL qu'au 19 mars 1996, la capacité de double occupation pour les prisons fédérales au Québec était de 14 %, alors que les politiques internes admettent jusqu'à 25 %. Environ 360 détenus seraient en sur-nombre dans les pénitenciers fédéraux au Québec, un chiffre qui correspondrait toutefois aux normes fédérales acceptables.

LHJMQ À BAIE-COMEAU

Décision ce soir

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — C'est ce soir que le Bureau des gouverneurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec statue enfin sur la demande de la Ville de Baie-Comeau de joindre les rangs du circuit dès la prochaine saison de hockey.

Les membres du bureau des gouverneurs auront à analyser la proposition des autorités municipales pour ajouter 600 sièges au centre sportif, d'ici septembre, afin de répondre à l'exigence fixée par la direction du circuit Courteau.

Les installations sportives de Baie-Comeau ne contiennent que 2200 places assises et le conseil municipal propose d'y investir 364 000 \$, en 1996, pour obtenir 2800 sièges. Finalement, si la présence d'une équipe attire en moyenne 1800 spectateurs par match, Baie-Comeau acceptera de consacrer

encore 300 000 \$ d'ici 1999 pour augmenter la capacité d'assistance à 3000 sièges. Le coût total pour répondre uniquement à cette exigence de la LHJMQ se chiffre à 700 000 \$.

« Les gouverneurs auront à se prononcer, ce soir, sur ce projet pour décider si Baie-Comeau est admise ou non pour évoluer dans la LHJMQ mais le Bureau de direction a déjà recommandé son acceptation », a déclaré le promoteur, Marcel Labelle.

Il écarte la possibilité que les gouverneurs du circuit Courteau déposent une contre-proposition au projet. « Si nous sommes acceptés, tout ce qui restera à négocier, ce sont les droits de compensation que la concession devra verser à la ligue étant donné l'éloignement de Baie-Comeau », avance le promoteur.

Par exemple, l'Océanic de Rimouski verse 30 000 \$ par année à la ligue en compensations financières. Moncton y consacre 70 000 \$.

Une campagne de lobbying a été réalisée par les promoteurs pour mousser la candidature de Baie-Comeau auprès des gouverneurs du circuit. Selon M. Labelle, cette démarche visait uniquement à sensibiliser les gouverneurs pour l'admission de Baie-Comeau dans le circuit.

D'après le succès que connaît présentement l'Océanic de Rimouski auprès du public, on estime que l'arrivée d'une franchise à Baie-Comeau ramènera des retombées économiques de 2,3 millions \$ par année. Les coûts d'acquisition de la formation sont établis à 750 000 \$. Les négociations pour l'arrivée d'une équipe devraient se mettre en branle dès que le Bureau des gouverneurs aura confirmé l'admission de Baie-Comeau.

Les promoteurs doivent tenir une conférence de presse, demain, pour faire connaître la position des gouverneurs.

MANIC 5

Un mort dans une avalanche

CATY BÉRUBÉ ET
CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

BAIE-COMEAU — Tragédie pour l'un, cauchemar pour l'autre, une excursion de ski de fond et de camping sauvage qui devait être une partie de plaisir s'est transformée en véritable drame mardi après-midi.

Une avalanche a surpris huit personnes qui exploraient les monts Groulx, au nord de Manic 5, entraînant dans la mort Alain Grenon, un homme de 25 ans de Montréal.

Un de ses compagnons, dont l'identité n'a pas été révélée, a quant à lui vécu des moments d'angoisse, la neige ne le coïncant au sol qu'à moitié du corps.

Il a assisté aux manœuvres de sauvetage de ses compagnons alors que son copain gisait, complètement enseveli, cinq mètres à ses côtés.

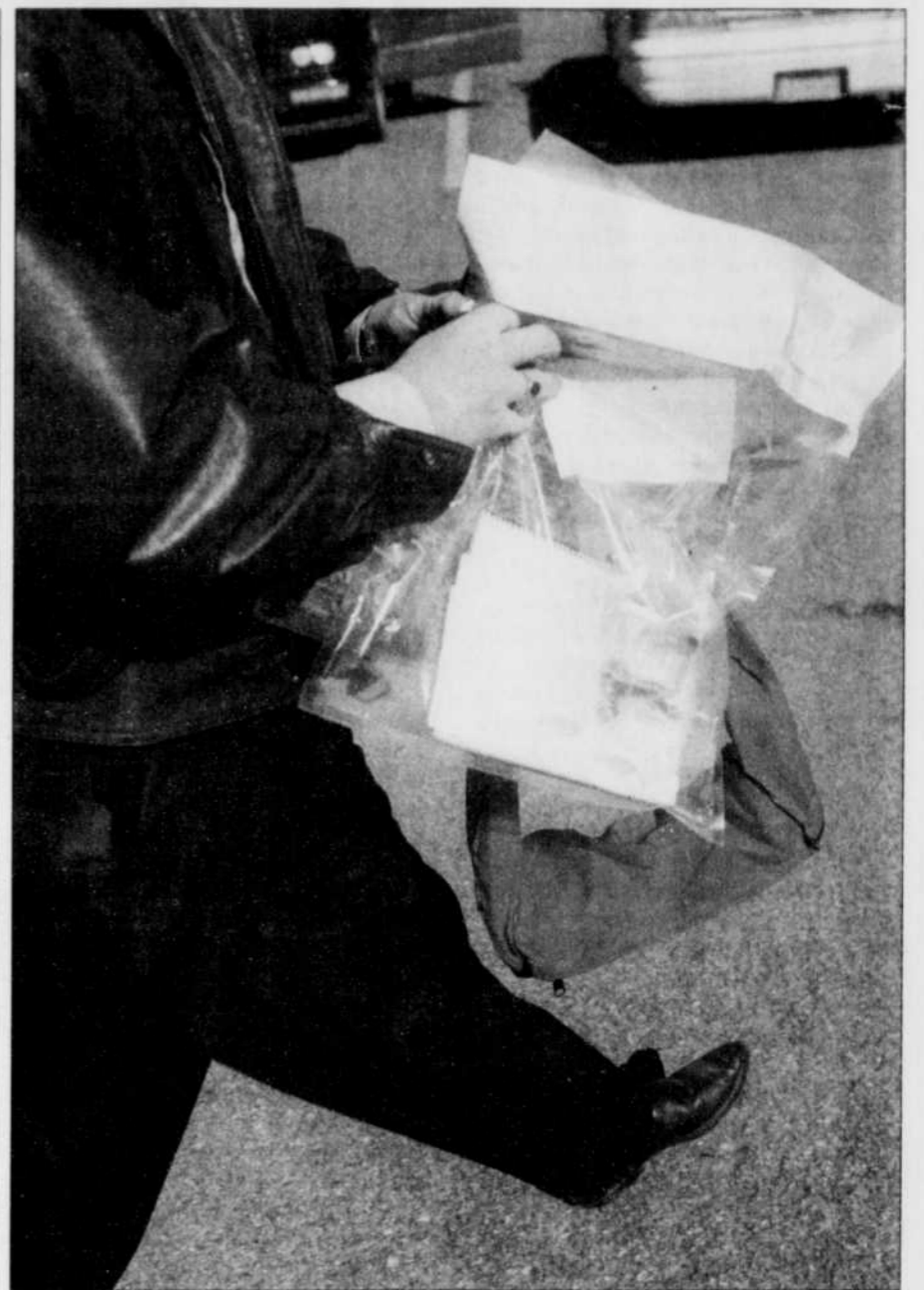
Les six hommes et deux femmes, étaient partis en excursion aux monts Groulx. Bien équipé et expérimenté, le groupe n'aurait jamais pu prévoir qu'une avalanche s'abatrait.

Constatant que des gens manquaient à l'appel après la chute de neige, deux

des skieurs sont partis chercher du secours pendant que les autres poursuivaient les recherches.

Ils n'ont réussi à avertir les policiers qu'à 21 h mardi, l'endroit étant isolé en forêt. Les recherches policières en vue de retrouver la personne manquante ont été reportées au lendemain.

Un hélicoptère a été dépêché sur les lieux. Lorsque les sauveteurs sont arrivés sur les lieux, le corps avait déjà été localisé par les coéquipiers de la victime. Ils avaient retrouvé leur compagnon en début de soirée, la veille.



Un policier sort avec de la drogue mise sous scellé.

COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

31 arrestations Carcajou frappe à Québec

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

bec. « Terrain privé. Passage à vos risques », pouvait-on encore y lire.

PERQUISITIONS ET ARRESTATIONS

Outre le local du groupe de motards, une trentaine de maisons privées ont reçu la visite des membres de Carcajou qui, pour la circonstance, s'étaient alliés le concours des policiers de L'Ancienne-Lorette et de la Haute-Saint-Charles. Carcajou Québec est formé de policiers de la sûreté municipale de Québec, de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada. Les perquisitions se sont faites sur les territoires des villes de Québec, Beauport, Val-Bélair, Vanier et Sainte-Brigitte.

Le groupe de personnes arrêtées compte 26 hommes, un garçon d'âge mineur et quatre femmes. Vingt d'entre eux comparaitront aujourd'hui, dont le mineur et deux femmes.

Les accusations sont variées : extorsion, voies de fait, complot, recel, trafic de stupéfiants, possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, et intimidation.

Un membre de la Rock Machine a été arrêté. Les autres personnes ont des liens plus ou moins étroits avec l'un ou l'autre des gangs de motards qui s'affrontent sur le terrain de vente de la drogue : Rock Machine et Hell's Angels. Selon le porte-parole de la police de Québec, Jean-Eudes Lachance, l'opération visait surtout à faire des arrestations. Plusieurs personnes sont d'ailleurs très bien connues des milieux policiers.

Le bilan des saisies s'établit comme suit : 11 plants de marijuana, 200 grammes de cocaïne, trois grammes de haschisch, 2,4 kilos de PCP, 15 000 \$ en argent, deux armes de poing, 12 armes mal entreposées et des armes prohibées, dont une mitrailleuse volée à Montréal il y a dix ans.

BEAUPORT — L'escouade Carcajou de Québec a mené hier sa plus grosse opération depuis qu'elle a installé ses pénates à Québec. L'action s'est déroulée sur deux fronts : au-delà de 30 perquisitions et 31 arrestations d'un côté, opération-choc de relations publiques de l'autre.

Plus d'une centaine de policiers ont été réquisitionnés pour la circonstance. La première phase de perquisitions s'est déroulée tout l'avant-midi, à partir de 6 h, dans des résidences privées. Elle s'est poursuivie dans des commerces et dans des bars. Parmi eux, le bar L'Entremise, au 30, Saint-Stanislas, à Québec.

Les policiers s'étaient assurés l'entière collaboration des médias en les convoquant à l'avance pour assister à la perquisition du local de la Rock Machine, au 1487, boulevard Raymond, à la limite nord de Beauport.

PIED DE GRUE

Après avoir patienté une heure sur le stationnement d'un centre commercial de Beauport, chacun dans son véhicule, journalistes, photographes et caméramen ont finalement eu le O.K. ! et l'adresse du lieu de la perquisition.

Sur place, les médias ont assisté, de loin et avec quelques minutes de décalage, à la perquisition des lieux.

Plus impressionnant et cocasse était le décor. Planté en plein bois, le bungalow de la Rock Machine est orné d'une grande affiche portant le nom du groupe et son emblème. Dessous, un « punching bag » se ballote au vent.

Les systèmes de surveillance et de sécurité sont omniprésents partout : caméras, fenêtres et portes blindées, etc. Le barrage qui ferme normalement le terrain est complètement démolé par le passage du blindé de la Sûreté du Qué-

LAVEUSE
• 2,7 pi³
• 5 cycles
• 3 niveaux d'eau
• 1 temp.
• Minuterie de protection des tissus
• Distributeur de javellisant

SÈCHEUSE
• 5,7 pi³
• 3 cycles
• 2 temp. dans minuterie

**L'ensemble
4 pièces
1 899,99\$**

CUISINIÈRE
Modèle MBE38
• Four à nettoyage facile de 30 po
• Gril variable
• 2 éléments de 6 po et 2 de 8 po

RÉFRIGÉRATEUR 18 pi³
• Capacité de 18 pi³
• 2 balconnets dans congélateur
• Moules à glaçons
• 2 clayettes coulissantes en fil pleine-largeur
• Casier laitier
• 2 bacs à légumes

LAVE-VAISSELLE
• Encasté
• 4 boutons-poussoirs
• Lavage 3-niveaux
• Distributeurs de détergent et d'agent de rinçage
399,95\$

GoldStar
MICRO-ONDES
AVEC HOTTE 1,1 pi³
• Puissance de 850 watts pour la cuisson rapide.
• 10 niveaux de puissance pour une cuisson plus flexible et contrôlée.
• Sonde thermique pour une cuisson adéquate.
• Ventilateur, puissance de 300 CFM
399,95\$

Garantie de 10 ans sur le moteur et la compression

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h

Robert Levesque
MEUBLES
Il y a un seul magasin ROBERT LEVESQUE
315, av. Proulx, Vanier 681-7327

PORT-CARTIER

Piéton heurté à mort

Un jeune homme de 25 ans, Steve Packwood, de Port-Cartier, a été happé mortellement par un camion semi-remorque, hier midi, sur la route 138, tout près des travaux de correction de courbe qui sont en cours dans le secteur de la rivière Vachon, près de Port-Cartier. Le jeune homme était affecté à la signalisation des véhicules. Pour une raison qui demeure encore inconnue, il aurait été broyé par les roues d'un camion semi-remorque. Selon la SQ, qui a ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident, la vitesse ne serait pas en cause. La police a révélé que le corps du jeune homme se trouvait entre les roues du tracteur et de la remorque, ce qui démontre que le conducteur du camion avait obéi aux directives de ralentir à l'approche des travaux. L'hypothèse la plus plausible serait que la victime, qui est décédée sur le coup, aurait glissé sous les roues du camion au moment où il passait à sa hauteur. R.S.

NEW RICHMOND
Rendez-vous des Fêtes

La ville de New Richmond accueillera, le 30 mars, au centre communautaire, le prochain Rendez-vous des fêtes et des festivals de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, qui se déroulera sous le thème «Organiser et s'amuser». On partagera la journée entre six ateliers thématiques, une dose d'humour administrée par la troupe «À nous» de Caplan et la visite des exposants, en plus de prendre connaissance d'une recherche effectuée auprès des organisateurs de fêtes et festivals de la baie des Chaleurs. Le contrat d'artiste, l'ABC d'une fête, la commandite, la communication, la clientèle touristique, la sécurité et les responsabilités ont été choisis comme sujets d'ateliers. On peut communiquer avec Jovette ou Jean-Marc, au (418) 392-7030 pour plus d'information. G.G.

NEW RICHMOND
Une solide carte de visite

En gagnant l'un des grands prix du tourisme gaspésien samedi, plusieurs entrepreneurs de ce secteur se sont dotés d'une solide carte de visite en prévision de la nouvelle saison. La plaque (les plaques dans un cas) qu'ils ont méritée convaincra sans doute plusieurs visiteurs des imminents salons-vacances de prendre la route de la Gaspésie en 1996. Jean-Marc Landry, de Croisières Carleton-les-Îles (innovation), Claude Cyr du restaurant au Coin de la baie de Métis (gastronomie), Renaud Landry, du Championnat gaspésien des camionneurs de Nouvelle (événement), Louis Khalil de l'auberge Honguedo de Maria (dé-

veloppement), Arthure (Pierrette Molaison), des Éditions du Flâneur de Matane (prix spécial), Guy Savoie, du Camping de Carleton (entreprise publique), Solange Fullum, Guy Duguay (partiellement caché) et Béatrice Joncas, du site commémoratif Mary-Travers, de Newport (petite entreprise), Renaud Chouinard, représentant régional de la Fédération des clubs de motoneige du Québec (excellence touristique), de même que Gérard-Ray Boudreau et Ginette April-Fyfe, de Croisières Carleton/les-Îles, (accueil et service à la clientèle, prix du cégep de Matane) entendent bien se servir de ces récompenses comme d'un tremplin pour l'année à venir. G.G.

BAS-SAINT-LAURENT
OSE en concert

L'Orchestre symphonique de l'Estuaire, sous la direction de Pierre Mongrain, sera en concert les 28, 29 et 30 mars. Au programme, la première suite d'orchestre tirée de l'opéra Carmen de Bizet, le Concerto no 7 pour flûte et orchestre de François Devienne et le Concerto no 2 pour violon et orchestre de Félix Mendelssohn. Aux 52 musiciens de l'orchestre, se joindront les 65 choristes de la Chorale du Conservatoire de musique de Rimouski. Le concert d'aujourd'hui aura lieu en l'église de Sayabec, dans la vallée de la Matapédia et dimanche, à la salle Georges-Beaulieu du cégep de Rimouski. C.T.

GRANDE-RIVIÈRE
Accusations injustes contre les pêcheurs

O'Neil Cloutier, porte-parole du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, dénonce vigoureusement les propos du député libéral fédéral de Verdun/Saint-Paul, Raymond Lavigne, qui a accusé, la semaine dernière devant le comité sur le développement des ressources humaines, les pêcheurs de homard de prendre leurs timbres pour passer l'été au bord de l'eau et de retirer huit mois de prestations après avoir gagné 150 000\$. M.

Cloutier soupçonne le député d'être ignorant ou d'avoir carrément voulu traiter les pêcheurs d'abuseurs du système, ce qu'il trouve injuste. «De 1990 à 1995, le revenu annuel des homardiens n'a jamais dépassé les 30 000\$. Quant à la période de prestations à laquelle ont droit les pêcheurs, elle est loin d'atteindre huit mois. La saison finit au début de juillet et le pêcheur doit attendre à la fin novembre avant de toucher un chèque. Ça fait 22 semaines, et non 32», précise O'Neil Cloutier, dont l'association regroupe 226 homardiens de l'est de la province. Par ailleurs, il suggère à M. Lavigne de se renseigner auprès de son homologue gaspésien Patrick Gagnon, de Bonaventure/Les-Îles, qui siège dans le même parti, au lieu «de dire des imbécillités». G.G.

CLERMONT

On veut le 9-1-1

À la demande du Comité des mesures d'urgence, la MRC de Charlevoix-Est s'est engagée à étudier la possibilité d'instaurer un service 9-1-1 pour les résidents du territoire. Les études préliminaires indiquent que les abonnés pourraient être facturés mensuellement sur leur compte de téléphone pour ce nouveau service, mais les montants ainsi perçus ne couvriraient qu'une partie des frais d'exploitation du service. En outre, la mise sur pied d'un centre de réponses demanderait des investissements de plus de 100 000\$. La MRC pourrait s'en remettre à des centres déjà existants ou encore s'associer avec d'autres territoires non desservis pour amortir les coûts. D.G.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Léger surplus

La Ville de Rivière-du-Loup affiche un surplus de son fonds d'administration de 175 000\$ au 31 décembre 1995, pour un surplus accumulé total de près de 300 000\$. Les recettes ont été de 13,3 millions\$, les affectations de près de 500 000\$ et les dépenses de 13,7 millions\$. La dette à long terme est toutefois en hausse de 15% pour une moyenne per capita de 833\$. C.T.

MATANE

Une Maison de la culture essentielle

Selon le président de la Chambre de commerce de la région de Matane, Émery Béland, la construction de la Maison de la culture au coût de 2,7 millions\$ favorisera le développement économique, culturel et touristique de la ville. Prolongement des infrastructures existantes autour de la rivière Matane, elle viendra augmenter et parfaire l'offre de produits touristiques. «Quand on veut attirer des investisseurs, retenir une main-d'oeuvre spécialisée et mettre en place des projets novateurs, une ville culturellement pauvre est toujours perdante», souligne-t-il. R.P.

Le quai de Pointe-au-Pic revivra
Plan d'affaire de 1 million \$ pour un complexe récréo-touristique multifonctionnelDENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

■ POINTE-AU-PIC — Des hommes d'affaires de Charlevoix investiront 1 million\$ pour la construction d'un complexe récréo-touristique multifonctionnel sur le quai de Pointe-au-Pic. Cet investissement, conjugué à l'aménagement d'un port de refuge, pourrait marquer le coup d'envoi à un vaste programme de revitalisation de ce secteur qui en a grandement besoin.

«Nous voulons créer un point de ressemblance pour les visiteurs et les résidents», explique l'ex-directeur du Manoir Richelieu, M. Guy Rousset, qui fait partie des promoteurs. Le projet se déroulera en trois phases dont une première de 400 000\$ sera réalisée dès cette année.

Les travaux pour la construction d'une gare pour le Tortillard qui servira éventuellement de capitainerie pour le port de refuge débuteront à la mi-avril.

L'édifice abritera également un pub, des boutiques de souvenirs et des étals pour les maraichers.

Le secteur est identifié depuis plusieurs années pour devenir le point central d'un quartier touristique. L'ancienne municipalité de Pointe-au-Pic avait d'ailleurs présenté un projet similaire au début des années 1990, mais elle n'avait pu aller de l'avant faute de fonds.

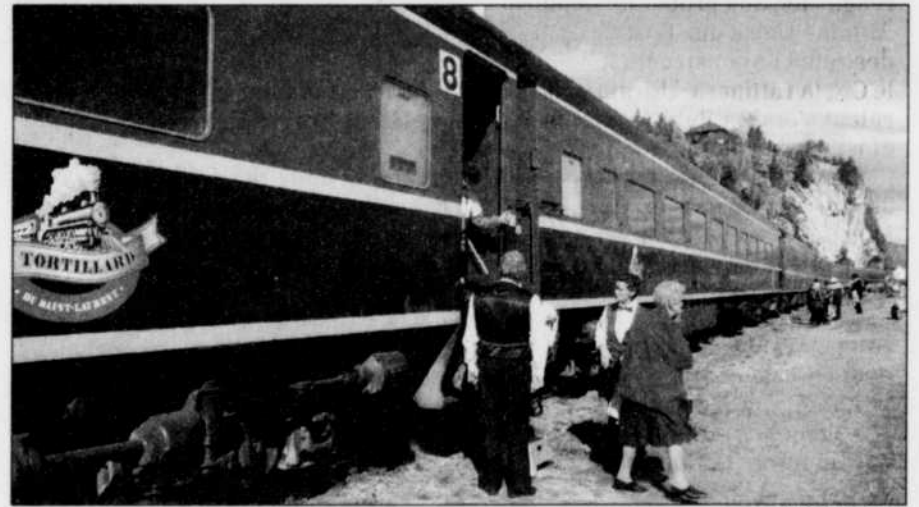
«C'est heureux que l'entreprise privée ait pris le relais. L'idée est bonne

mais elle était difficilement réalisable avec des fonds publics», commente le maire de La Malbaie, M. Louis Bergeron.

Le Tortillard du Saint-Laurent a déversé 44 000 passagers l'été dernier sur le quai de Pointe-au-Pic. Déjà, il est assuré de transporter 60 000 personnes pour la saison prochaine. À cela s'ajoutent les clients des auberges qui foisonnent tout autour.

Les propriétaires du Manoir Richelieu devraient d'ailleurs investir 300 000\$ dès cette année pour la construction d'un escalier qui reliera l'hôtel au quartier.

La municipalité devrait également faire sa part en rafraîchissant ses infrastructures. Le maire Bergeron refuse toutefois de dévoiler les montants en cause avant que les résidents et les commerçants du secteur aient été consultés. «Nous avons besoin que tout le monde embarque si nous voulons faire de cette initiative un succès», dit-il



Le Tortillard du Saint-Laurent transportera 60 000 touristes cet été.

pour expliquer sa prudence. Le développement de ce quartier touristique est devenu une priorité criante, particulièrement depuis l'ouverture du casino. Les dirigeants de Loto-Québec réclament d'ailleurs à grands cris l'ouverture d'une rue de boutiques et de cafés à proximité afin d'accueillir leur clientèle sans qu'elle n'ait à se déplacer en voiture.

Les promoteurs se disent prêts à financer entièrement l'aménagement d'un petit port de refuge de 25 places si

le gouvernement fédéral accepte d'investir 3,2 millions\$ pour la réfection de la face est du quai afin qu'elle puisse accueillir des bateaux de croisière.

«Cette fenêtre sur le monde maritime viendrait bonifier nos investissements», signale M. Rousset.

Le casino de Charlevoix est au centre des discussions. Plusieurs transporteurs démontrent de l'intérêt, mais ils voudraient obtenir des droits d'accès garantis à la maison de jeux pour pouvoir offrir des forfaits.

GASPÉSIE/ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Un forum pour mieux conserver le patrimoine

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

BONAVENTURE — Les dirigeants du Conseil de la culture de la Gaspésie, inquiets de la conservation du patrimoine gaspésien et madelinot, ont décidé de bouger en organisant la rencontre «Patrimoine et développement régional», les 13 et 14 avril à Gaspé, dont le but principal consiste à sensibiliser le plus grand nombre de personnes à cette richesse collective.

Le patrimoine gaspésien et madelinot est déjà mis en valeur, comme l'atteste le réseau de 55 institutions muséales, centres d'interprétation et sites historiques répartis sur le territoire.

«Mais il y a moyen de faire beaucoup mieux», affirme Jacques Pichat, l'organisateur principal du forum, en faisant référence aux autres éléments de patrimoine négligés ou vulnérables, comme des maisons, des meubles mais aussi des chants, des comtes, des outils traditionnels et les objets qu'ils

servaient à fabriquer, comme des embarcations. Bref, on reconnaît maintenant 16 types de biens patrimoniaux.

«Ils sont (aussi) très souvent dans un environnement qui ne les met pas en valeur. On veut conscientiser la population et les élus sur l'importance des ressources en patrimoine (...) Le forum servira à définir une image de ce qu'est le patrimoine et une action pour le mettre en valeur», poursuit M. Pichat.

La première conférence du forum, présentée par Héritage Canada, portera sur la pertinence de concevoir le patrimoine comme un outil de développement économique, en plus des avantages, connus, sur les plans social et culturel. La responsabilité, le financement, la mise en marché et l'état de conservation, de même que le patrimoine vivant constitueront les principaux sujets de discussion. Le forum devrait déboucher sur la création d'un regroupement régional en patrimoine, qui devrait se doter sur-le-champ d'un plan d'action. On s'attend à une participation d'au moins 100 personnes.

MOYENNE-CÔTE-NORD

La seule école de Magpie fermera en 1997

ROBERT SAVARD
Collaboration spéciale

■ HAVRE-SAINT-PIERRE — La commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, qui administre 13 écoles de Sheldrake à Natashquan, voit son budget amputé de 300 000\$ pour l'exercice financier 1996-1997. Dans son plan financier triennal, elle doit prévoir également la fermeture de la seule école de Magpie.

«Cela fait maintenant cinq ans que la commission scolaire doit couper dans le gras, a déclaré au SOLEIL le directeur général, Yves Thériault. Mais jamais autant que ce qu'on nous demande pour l'an prochain, c'est plus que le double», a-t-il ajouté. Pour l'exercice financier qui s'en vient, la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tentera de rationaliser davantage. «Mais à un moment donné, déplore M. Thériault, il faudra supprimer des emplois, nous n'aurons pas le choix.»

Toutefois, le directeur général prend l'engagement suivant. «Nous tenterons, tant qu'il sera possible de le faire,

de maintenir le niveau d'emploi actuel. C'est pourquoi nous entendons demander plus de polyvalence de la part de notre personnel.» De cette façon, la CS espère être en mesure de requérir moins de travailleurs à temps partiel.

En 1997-1998, M. Thériault avoue n'avoir pas d'autres solutions pour le moment. «Il faudra s'y résoudre. À moins d'une solution-miracle, l'école de Magpie sera fermée.» Cette fermeture obligera le transfert de la quinzaine d'élèves qui la fréquentent vers Rivière-Saint-Jean, le plus proche village.

Pour les résidents de Magpie, ils sont à peine 300, on assume mal le choc. Cer-

tains parents vont jusqu'à dire que la fermeture de leur école pourrait signifier la mort de leur village par l'exode de sa population.

UN ESPOIR

Toutefois, il reste un espoir: l'ouverture prochaine de la route 138 vers Natashquan pourrait avoir pour effet de réduire les frais de résidence applicables aux étudiants demeurant à l'est de Havre-Saint-Pierre.

Les économies ainsi réalisées pourraient, en quelque sorte, contribuer au maintien de l'école du village de Magpie, 100 km à l'ouest. À condition que les ponctions ne soient pas plus importantes l'an prochain.

En 1996-1997, 1100 élèves fréquentent les établissements de la CS de la Moyenne-Côte-Nord, dont le budget annuel de fonctionnement oscille aux alentours de 11 millions\$. Cette clientèle est sans cesse à la baisse. On prévoit qu'elle chutera en dessous de 1000 d'ici l'an 2000.

Le vol de l'aigle



Mike Eagle, des Capitals de Washington, a pris son envol après avoir reçu la mise en échec de Marc Bureau, qui a écopé deux minutes de punition, en première période du match d'hier soir au Centre Molson.

Kiprusoff hait les mineures

FRANÇOIS LEMENU
Presse canadienne

MONTREAL — Fredericton n'a jamais été inscrit dans son itinéraire de voyage. Ni dans son plan de carrière. Pour Marko Kiprusoff, les Maritimes ont toujours représenté une contrée éloignée visitée par des joueurs marginaux ou en période d'apprentissage. C'est pourtant là qu'il s'est retrouvé. Et trois fois plutôt qu'une.

À trois reprises en effet, le Canadien l'a rétrogradé dans la Ligue américaine. La première fois, c'était le 30 octobre, soit 10 jours après la nomination de Mario Tremblay. Il y est retourné le 21 janvier, au lendemain du match des étoiles. Enfin, il a fait un dernier séjour à partir du 14 février, jour de la Saint-Valentin.

«Je suis venu en Amérique du Nord pour jouer dans la Ligue nationale, pas pour être dans les mineures», rappelle le défenseur de Turku qui risque fort de retourner à Fredericton lorsque les blessés auront recouvré la santé. «Mais je comprends la situa-

tion», ajoute-t-il. «Il y a des choses que je dois apprendre. Ça fait partie de la «business».

Kiprusoff ne cache pas sa déception d'avoir livré autant de matchs (23) à Fredericton qu'à Montréal à sa première saison chez les pros. Sa déception est d'autant plus vive que son compatriote Saku Koivu est déjà un rouage important dans l'équipe.

TRAVAILLER PLUS FORT

«Je suis déçu», dit-il dans un anglais encore très hésitant et à peine audible. «Mais la seule façon de m'en sortir est de travailler fort. C'est ce que je fais à Fredericton. J'avais des lacunes à corriger et je pense être un meilleur joueur aujourd'hui. Je crois aussi m'être adapté à mon nouvel environnement. Du moins je l'espère», ajoute celui qui se familiarise avec la langue de Shakespeare en lisant les journaux et en écoutant la télé.

À Fredericton, Kiprusoff a soigné son jeu défensif en jouant de façon plus robuste. Il s'est également entraîné fort afin de se renforcer le haut du corps.

CONCESSION DE LA LIH À QUÉBEC

On veut d'abord voir les chiffres

«Je ne suis pas le grand patron», dit l'homme d'affaires Joey Saputo

YVES POULIN
Le Soleil

■ «Je ne suis pas à la tête des gens qui tentent d'amener une concession de la LIH à Québec. Je fais simplement partie d'un groupe, mais je ne suis pas le grand patron. Nous avons chargé un avocat de réaliser une étude complète. En tant qu'homme d'affaires, il est évident qu'on veut voir les chiffres avant de dire que nous sommes intéressés.»

Joey Saputo, le patron du club de soccer l'Impact de Montréal, était à Charlebourg hier pour promouvoir le match régulier que son club disputera le 9 juin face à Rochester. Mais au sortir de la conférence de presse, il savait que le soccer serait relégué au second plan et que le hockey occuperait toute la place.

Le proprio du groupe alimentaire Saputo Inc. a repris un peu les mêmes propos que Me Bernard Choquette a tenus dans nos pages hier matin. L'avocat de la firme Lavery et DeBilly est mandaté pour étudier toutes les avenues financières du dossier au nom de ses clients. On dit que la compagnie d'assurances Industrielle-Alliance, la famille Coulombe (Pepsi et Seven-Up) ainsi que Charles Lacroix (Cage aux Sports) sont également dans le portrait.

AU STADE PRÉLIMINAIRE

Cela dit, ni Saputo ni ses partenaires ne sont au courant des déboursés que nécessiterait l'avenue de la LIH. «Les discussions sont encore au stade préliminaire. Nous savons que l'équipe d'Atlanta (Knights) pourrait déménager et

qu'ils cherchent des partenaires de Québec ou du Québec.»



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES
L'homme d'affaires, Joey Saputo

Saputo ne s'aventure même pas à dire si le projet pourrait être viable ou même digne d'intérêt. Il a rencontré le proprio des Knights, Richard Adler hier à

Montréal. «Nous n'avons pas parlé affaires. Je voulais simplement faire connaissance. Nous n'avions qu'un ami commun. On ne s'était jamais parlé auparavant. D'ailleurs, Adler devait profiter de son voyage à Montréal pour rencontrer un autre groupe d'hommes d'affaires intéressés au projet.»

Le proprio de l'Impact a indiqué qu'une concession de la LIH ne valait pas 8 millions\$ en devises américaines. «Ça ne vaut pas la peine de discuter dans ces conditions», a-t-il tranché. Quatre millions\$ canadiens d'abord? «Tout dépendra des dépenses encourues, des revenus, etc.» a-t-il ajouté prudemment.

La dernière réunion formelle remonte à plus d'un mois. D'ailleurs, il ignorait la présence d'un autre groupe dans le portrait. «Je ne les connais pas. J'ignore s'ils ont une longueur d'avance sur nous.»

UNE DÉCISION D'AFFAIRES

En homme pondéré, Saputo a indiqué qu'il s'agissait d'une décision d'affaires, donc mûrie et que la présence d'autres personnes dans le dossier ne le bousculerait pas. «S'ils passent devant nous, tant pis. Nous irons une étape à la fois.»

Saputo compare la LIH à son circuit de soccer, qui prône la sortie familiale bien avant l'omniprésence corporative.

Si Saputo et ses partenaires plongent sur le projet, ce sera à titre majoritaire (51%). Donc, pas question de faire cavalier seul.

Enfin concentré sur le hockey, Lemieux offre tout un spectacle

PITTSBURGH (AP) - Soulagé et relaxé, Mario Lemieux a pu reporter son attention vers le hockey, et de quelle façon!

«Ce fut le spectacle de Mario Lemieux, un point c'est tout», a constaté l'entraîneur des Penguins de Pittsburgh, Ed Johnston, suite à la performance de cinq buts et deux passes du 66 dans une victoire de 8-4 sur les Blues de St. Louis, à sa première confrontation en plus de trois ans avec Wayne Gretzky.

Lemieux en arrachait depuis deux mois. Son épouse, Nathalie, a eu une grossesse difficile, et son troisième enfant et premier garçon, né dimanche, trois mois prématurément, devra passer quelques jours dans un incubateur.

Lemieux peut enfin relaxer. «Maintenant qu'il sait que tout le monde est en santé, c'est un gros fardeau de moins

sur ses épaules», a déclaré Johnston.

Lemieux a reconnu que son jeu avait souffert de ses préoccupations familiales. «C'a été très difficile, a-t-il dit. De la façon dont je jouais, je pense que tout le monde savait qu'il se passait quelque chose. Je n'étais pas capable de vraiment bien jouer.

«Mon épouse va très bien, le bébé va très bien, alors je peux me concentrer à nouveau sur le hockey.»

COMPLIMENTS DE GRETZKY

En enregistrant le sixième tour du chapeau de la saison, Lemieux se retrouve à un record des temps modernes, égalé pour la dernière fois par Darryl Sittler, des Maple Leafs de Toronto, en 1976.

Lemieux, qui en était à sa troisième performance de cinq buts et son 37e

tour du chapeau en carrière, domine la Ligue nationale pour les buts (63) et le total des points (146). Il a aussi amassé sa 800e mention d'assistance en carrière sur le but de Brad Lauer à la troisième période.

«C'était une soirée très spéciale», a-t-il convenu. «J'étais prêt à jouer de bonne heure et je me sentais bien. Tout a fonctionné.»

C'était la 21e confrontation Lemieux-Gretzky depuis que le premier est arrivé dans la LNH en 1984.

«Peut-être qu'il ne fait plus certaines choses qu'il réalisait dans le passé, mais il fait le travail de façon différente», a dit Gretzky de son rival. «Il semble devenir meilleur au fil des années.»

«Tout le monde doit souhaiter qu'il reste en santé, parce qu'il est tellement bon pour la ligue.»

Les Gouverneurs font preuve d'opportunisme

Jeannot Gilbert se dit soulagé par cette victoire de 3-2 sur les Régents

SAINTE-FOY — Les Régents de Laval-Laurentides-Lanaudière sont rentrés chez eux bredouilles, mais pas sans avoir causé toutes sortes de problèmes aux Gouverneurs qui ont finalement remporté le premier match de la grande finale de la Ligue de développement midget AAA par la marque de 3-2.



Kevin Johnston

Une victoire qui soulage Jeannot Gilbert. L'entraîneur-chef de la formation fidéenne redoutait une contre-performance de ses protégés après les avoir vus gagner la série fort émotionnelle contre Jon-

quière. «Ça n'a pas été de toute beauté, a-t-il analysé. J'étais sûr que nous serions un peu croches. Nous sommes sortis forts en première, avons obtenu quatre ou cinq belles chances de marquer. Par la suite, j'imagine que les joueurs ont pensé que ce serait facile. Et ils se sont fait jouer un tour en deuxième. Heureusement que nous avons été opportunistes en troisième.»

Les Régents ont été les premiers à s'inscrire au tableau. On a laissé sor-

tir Jean-François La Barre de derrière le filet de Jean-François Damphousse et il a marqué un superbe but à l'aide d'un tir du revers des plus précis. Mais quatre minutes plus tard, Simon Gagné créait l'égalité lors d'une mêlée à la droite de Philippe Sauvé. Philippe Lord donnait ensuite l'avance aux Gouverneurs lors d'une attaque massive. Lord a marqué sur un retour de lancer. Sauf que le «3L» ramenait le tout à la case-départ lors d'une attaque massive eux aussi. Après un bel échange à trois, Jean-François Lortie déjouait Damphousse.

Les deux gardiens ont connu une bonne soirée, multipliant les arrêts alors que les arrières jouaient aux touristes. Et en début de troisième, le grand Éric Chouinard tranchait une fois pour toutes le débat en marquant sur une feinte au ralenti. Le jeune Sauvé n'y a vu que du feu.

VINCENT, PAS CONTENT

On aurait cru que les dirigeants des Régents seraient heureux de l'allure de la rencontre, surtout que les soit-disant experts prévoyaient une série fort inégale. Mais l'entraîneur-chef Pascal Vincent ne s'est pas gêné pour sermonner ses protégés. «Ils ont connu une belle fin de première période et nous avons dominé en deuxième, a-t-il confié. Mais les gars n'ont pas

écouté mes directives entre les deuxième et troisième période. Et ça nous a coûté la rencontre.»

Il va donc y avoir quelques ajustements d'apportés de part et d'autre en prévision du match de vendredi à La-

val. Jeannot Gilbert parlait de stratégie plus précise parce qu'il sait maintenant de quel bois se chauffent ses adversaires.

Et Pascal Vincent se réjouissait de pouvoir compter sur deux bougies

d'allumage lors de la prochaine sortie de ses Régents, Francis Lessard (il purgeait une suspension) et Pascal Dupuis (il soignait une blessure mineure). «Ça va être un match fort différent», a-t-il promis.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Jean-François Gamelin, des Régents, semblait avoir des ailes, hier soir, dans le match contre les Gouverneurs.